

Opinion

Un collectif de quarante ambassadeurs belges (*)

■ Ils appellent à la suspension de l'accord d'association UE-Israël face aux violations systématiques des droits humains des Palestiniens commises par Israël.

dée par la promotion de la démocratie, de l'État de droit, de l'universalité et de l'indivisibilité des droits de l'homme et des libertés fondamentales, du respect de la dignité humaine et des principes des Nations unies et du droit international. Le gouvernement israélien actuel viole ces principes fondamentaux de l'UE à l'égard des Palestiniens, dont il reste légalement et moralement responsable en tant que puissance occupante.

L'UE aurait dû agir il y a longtemps

Plus important encore, ce comportement constitue une violation de l'article 2 de l'accord d'association UE-Israël, qui stipule que "les relations entre les parties [...] doivent être fondées sur le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques". Cette disposition est un élément essentiel de l'accord d'association et son respect incombe aux deux parties.

L'UE aurait dû agir depuis longtemps: le fait que l'UE n'ait pas réussi, ni en juillet, ni en septembre 2025, à adopter ne serait-ce qu'un ensemble modeste de mesures contre le comportement d'Israël à Gaza – actuellement examiné par la Cour internationale de justice pour un éventuel génocide – est perçu au niveau international comme une politique de deux poids deux mesures de la part de l'UE. Les partenaires ont fait remarquer que, si la Russie est sanctionnée à juste titre, aucune mesure n'est prise en réponse aux actions du gouvernement israélien en Palestine et au-delà.

Attaques incessantes

Pendant ce temps, les Palestiniens restent soumis à des attaques incessantes de la part d'un

gouvernement israélien déterminé à les marginaliser et à rendre leur vie insupportable, l'objectif ultime étant de les chasser de leurs terres. Il est inacceptable que, alors que les droits humains des Palestiniens et le droit international sont systématiquement bafoués, l'UE reste divisée et en retrait, sans exercer l'influence qu'elle devrait. En conséquence, nous appelons les dirigeants de l'UE-27 et les institutions de l'UE à: (i) prendre des mesures visant à suspendre tout ou partie de l'accord d'association UE-Israël; (ii) interdire le commerce avec les colonies illégales; (iii) mettre fin au commerce de matériel militaire avec Israël; (iv) suspendre la participation d'Israël aux programmes de l'UE; (v) d'étendre la liste des personnes sanctionnées et des interdictions de visa à toutes celles impliquées dans la répression des Palestiniens et les violations du droit international; et (vi) d'établir un ensemble de critères en matière de droits de l'homme permettant de surveiller la conduite future d'Israël. Le non-respect de ces critères devrait entraîner l'imposition de sanctions supplémentaires de l'UE à l'encontre du gouvernement israélien.

En cette période de troubles au Moyen-Orient et face aux violations généralisées du droit international commises par Israël, il est impératif que l'UE agisse et demande des comptes à Israël. Cette action devrait constituer la pierre angulaire de la nouvelle stratégie de l'UE pour la région, fondée sur les valeurs fondamentales de l'Union.

→ (*) Liste des signataires à consulter sur www.lalibre.be.

CHRONIQUE

C'est décidé: j'arrête de boire

■ J'ai toujours aimé les apéros entre amis, le vin, l'ivresse. Mais mon corps est formel: il veut la paix.



Francis Van de Woestyne
Journaliste

J'allais avoir 12 ans. Mon ami Éric était venu passer la journée à la maison. Il pleuvait. Monopoly, dames, Risk... nous avions épuisé tous les jeux de société. Dans le salon, sur une petite table, trônait une bouteille, un joli flacon et quelques verres assortis. À l'intérieur, un liquide ambré, qui ressemblait à du jus de pomme, que mon père n'ouvrait qu'occasionnellement. J'ai saisi la bouteille et versé une rasade dans deux verres. Cul sec... Une heure plus tard, mes parents nous ont retrouvés endormis, les verres à nos pieds.

C'est mon premier souvenir alcoolisé.

En rhéto, notre bande, Jacques, Christine, Bruno, Véronique et les autres, a fêté la fin des humanités en éclusant le vin le moins cher du magasin: un infect rosé. J'ai eu un peu de mal à retrouver mon chemin jusqu'à la maison. Mon père m'a regardé d'un drôle d'air. Mon bulletin a calmé sa colère.

En dehors de ces deux "exploits", je n'ai jamais eu le sentiment d'abuser de l'alcool. Les années ont passé. Je buvais comme tout le monde, lors de dîners entre amis, aux réveillons, anniversaires, communiions, baptêmes, mariages. Ou sans raison. Juste pour l'ivresse.

Puis il y a eu les déjeuners professionnels. À l'époque, personne ne comprenait que l'on refuse un verre de vin à midi. C'était la coutume. Le café, en face de l'ancienne Libre, vivait en partie de la soif des rédacteurs. C'était une manière de terminer la journée en douceur et légèreté.

Envie ou besoin d'alcool?

À plusieurs reprises, la question s'est posée: ai-je envie ou besoin d'alcool? Nous buvions plus par envie. Il n'y avait donc pas de danger. J'ai toujours beaucoup aimé le vin, celui de Bourgogne en particulier. J'ai aussi un faible pour le saint-joseph, sublime côtes-du-rhône.

Je me souviens aussi avec émotion d'une piña colada sur une île du Pacifique, d'un Ruinart à Schaerbeek, d'un cognac-poire William dans le Condroz, d'un amaretto sour à Overijse, d'un nero-d'avola dans ce bistrot italien à Etterbeek, d'un cocktail Megumi à El Gouna, d'un vieux porto à Guernesey...

J'ai adoré ces effluves, ces basculements, ces voyages, ces griseries, ces folies. Sans ces coups de pouce, j'aurais peut-être manqué certains rendez-vous de ma vie. J'ai aussi bu pour adoucir le grand chagrin. Mais il revient, chaque matin...

J'ai toujours aimé l'alcool. Jusqu'à ce que, récemment, mon corps me dise qu'il en avait assez. Assez que je lui impose chaque soir cette drogue légale. Deux, trois verres de vin... *What else?* Pour se sentir bien, accompagner un plat de pâtes, un mets plus raffiné, quoi de mieux qu'un verre? Je m'étais toujours dit: "Un verre, ça va. Trois verres, bonjour les dégâts." Eh bien non. Et si un verre, c'était déjà de trop?

Mon corps s'y est pris avec douceur. Lentement. Un ou deux trous de mémoire. Un moral faiblissant. Des nuits agitées. Et puis, j'ai compris.

Je choisis d'écouter mon corps

J'ai donc décidé d'arrêter de boire. De l'alcool. Je ne sais pas combien de temps cela va durer: toujours, des jours et des jours? Combien de soirées je tiendrai, combien de remarques amicales je devra encaisser. J'entends déjà mon ami Philippe ricaner: "Francissss: j'ai sorti un pomerol de légende!" Non merci. Mon médecin m'a proposé une cure lente: pas plus de deux verres par jour et deux jours sans alcool. *Dry January, sober september*. Trop compliqué. Je préfère la casure. Nette.

Pourtant, l'une de mes chansons préférées de Serge Reggiani me hante souvent: "Ce soir, je bois! Moi, je reste en bas ce soir... Et je bois! Oui, j'ai promis! Oui, mais je bois quand même! Va, je t'aime. Va dans ta nuit... Je bois... Aux femmes qui ne m'ont pas aimé. Aux enfants que je n'ai pas eus. Mais à toi qui m'as bien voulu... Je bois..."

Cher Serge, ce soir, je ne bois plus. Je reste avec mes souvenirs, mes émotions, mes folies. Je choisis la clarté, le calme, la présence. Mes sens s'éveillent autrement. Je remplace le goût du vin par le goût de la vie. Je veux écouter mon corps, respecter mes nuits, mes pensées et mes silences. Alors ce soir, je ne bois plus. Et ce choix, je le savoure déjà.